

L'an deux mille neuf, le 12 juin à dix-sept heures, le comité syndical, régulièrement convoqué en date du 29 mai deux mille neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44  
Membres titulaires présents ou représentés: 19  
Pouvoirs : 8  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 27

**Présents(es)**

André AUBERIC,  
Jean-Marie BERTRAND,  
Marc BONNARD,  
Jean-Pierre BUIX,  
Daniel CHARASSE suppléant,  
Claire CHASTAN,  
Pierre DALSTEIN suppléant,

Claude DAUMAS suppléant,  
Gérard GOZZI,  
Nadia MACIPE suppléante,  
Jean-Jacques MONPEYSSEN,  
Patricia MORHET-RICHAUD  
Christine NIVOU  
Jean-Louis PELLOUX suppléant,

Hervé RASCLARD,  
Jean-Louis REY,  
Nicolas ROSIN,  
Eliane TERRAS suppléante,  
Catherine VESPIER.

**Pouvoirs :**

Paul ARNOUX à Hervé RASCLARD, Jean BESSON à Jean-Marie BERTRAND, Olivier CADIER à Claire CHASTAN, Pierre COMBES à Christine NIVOU, Thierry CORNILLET à Jean-Pierre BUIX, Michèle EYBALIN à Nicolas ROSIN, Marianne ORY à Nadia MACIPE, Michel TACHE à Marc BONNARD ,

**Excusés(es)**

Marcel BAGARD, Marie BOUCHEZ, André FELIX suppléant, Fabien LIMONTA suppléant, Christine PRIOTTO suppléante, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Michel VALLA.

\*\*\*\*\*

**Objet : Vote du Compte Administratif 2008**

Hervé RASCLARD, Président, présente le compte administratif 2008 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales puis sort de la salle.

Christine NIVOU, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, prend la parole et procède au vote.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le comité syndical adopte le compte administratif 2008 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jours et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD